



FEMMES DE JUSTICE

# DOSSIER DE PRESSE



# SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE .....	4
L'ASSOCIATION EN QUELQUES MOTS .....	5
LA CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	7
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION .....	8
QUELQUES CHIFFRES .....	9

## Le mot de la présidente

*« Notre association est jeune. Elle aura quatre ans en juin 2017. Que de chemins parcourus depuis que quelques femmes du ministère de la Justice ont décidé de prendre leur destin en main.*

*Ouverte aux femmes et aux hommes, l'association plaide en faveur de l'égalité et de la parité dans le cadre d'une politique publique. Elle regroupe les cadres des trois directions-métiers : judiciaire, pénitentiaire et protection de la jeunesse.*

*C'est un formidable aiguillon pour le ministère de la justice et la mission sur la féminisation des métiers du ministère de la justice, lancée par le Garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, le 8 mars 2017, que nous avons appelée de nos vœux, constitue le premier pas vers une pensée construite sur le sujet.*

*Mais l'association soutient également ses membres par des séances d'accompagnement personnel et professionnel ou par le mentorat.*

*Elle porte les valeurs de la République : elle a adhéré à la Réserve Nationale initiée par l'Education Nationale.*

*Vous pourrez consulter tous les documents portant sur nos actions et nos valeurs sur le site : [www.femmes-de-justice.fr](http://www.femmes-de-justice.fr) »*

Marie-Françoise Lebon-Blanchard

Présidente de l'association

## L'association en quelques mots

**L'association « Femmes de Justice » est née en juin 2014 de l'envie de partager la réflexion sur la question de la présence désormais majoritaire des femmes dans les métiers du ministère de la justice.** Ouverte à l'ensemble des magistrat.es, des cadres de l'administration pénitentiaire et de la PJJ, aux femmes et aux hommes, elle se veut inter-directionnelle et transversale.

En 70 ans une révolution silencieuse s'est effectuée avec l'intégration massive de femmes dans les métiers du droit. Cependant la question des conséquences et des nouveaux enjeux est restée impensée. Les stéréotypes ont fait leur œuvre de répartition genrée des rôles. Les femmes, considérées par nature empathiques, seraient ainsi plus attirées par les métiers de juge des enfants, juge aux affaires familiales, ou plus apte au dialogue pénitentiaire ou éducatif. Le fait, certes vérifié, que les femmes et les hommes rendent in fine les mêmes décisions juridictionnelles a laissé s'installer un discours d'indifférenciation professionnelle. Enfin, l'argument numérique renvoie les femmes à un avènement futur, prédit comme automatique, aux plus hautes fonctions de responsabilité. **Ces trois visions réductrices doivent désormais être dépassées.**

**L'association « Femmes de Justice » souhaite librement porter une parole sur et pour les femmes du ministère.** Elle s'adosse aux études sociologiques et universitaires qui émergent sur la question de femmes dans la sphère judiciaire. Mais aussi sur les travaux menés au sein de l'ENM qui après un colloque en 2011 sur la féminisation de la magistrature a ouvert une session de formation continue de leadership au féminin. Enfin bien-sûr le rapport du groupe parité du Conseil supérieur de la magistrature de 2012, documenté par une recherche du Cevipof-Sciences-Po, comporte déjà de précieuses analyses et préconisations.

**Son action s'inscrit dans un contexte étatique global.** En effet depuis 2012 chaque ministère doit désigner un haut fonctionnaire à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, membre de droit du Haut Conseil à l'Égalité f/h, organisme placé auprès du premier ministre. La déclinaison du protocole du 8 mars 2013 (DGAFP), la publication d'un rapport de situation comparée, les conférences annuelles de l'égalité, le suivi sexué des nominations par le Secrétariat Général du Gouvernement, sont des outils mis à la disposition du ministère pour s'emparer de la question.

L'association « Femmes de Justice » est la troisième de ce type dans les ministères, après « Femmes & diplomatie » et « Femmes de l'intérieur ». D'autres associations de femmes se sont créées depuis dans les ministères de l'éducation nationale et la recherche, de la défense et bientôt au ministère de l'écologie. Un mouvement est lancé, les femmes de justice veulent y tenir leur place.

**Les thèmes du bien-être au travail, de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, de la mobilité géographique, du calendrier des nominations, de l'organisation du travail et des nominations équilibrées femmes/hommes aux postes de responsabilités sont ceux que souhaite porter « Femmes de Justice ».**

**Les actions entreprises par l'association répondent au mandat des adhérentes donné lors de la première assemblée générale en 2014.** Elle a organisé des rencontres, des colloques, des petits-déjeuners, souvent en partenariat avec les associations soeurs. Elle a proposé quatre sessions d'accompagnement personnel et professionnel, dont une quarantaine d'adhérentes ont bénéficié. Une quinzaine d'actions de mentorat sont en cours de développement. Ces dispositifs sont déployés sur tout le territoire national et touchent toutes les directions métiers (DSJ, DAP,PJJ). **L'association rend compte de son action à travers ses assemblées générales et ses rapports d'activité, disponibles sur le site internet [www.femmes-de-justice.fr](http://www.femmes-de-justice.fr).**

L'association a salué la lettre de mission remise le 8 mars 2017 à l'inspecteur général de la justice par le Garde des sceaux pour dresser un premier bilan de la situation des femmes au sein du ministère de la justice et proposer toutes mesures utiles pour atteindre trois objectifs : la mixité des métiers, gage d'une juste représentation de la société, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, enjeu commun aux femmes et aux hommes, et enfin, les responsabilités paritaires, indicateur de performance et d'efficacité dans une organisation.

**L'objectif de l'association, forte de son indépendance et de sa capacité à évoquer les sujets, est de devenir une interlocutrice du ministère pour voir prises en compte ses préoccupations. Elle souhaite être un lieu de rencontres, d'échanges et de soutien des femmes. Elle vise à faire émerger une politique moderne et réformatrice au service de l'idéal de justice qui réunit les femmes de justice.**

# Le conseil d'administration, en décembre 2017



FEMMES DE JUSTICE

2017

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PRÉSIDENTE**  
Marie-Françoise LEBON-  
BLANCHARD



**VICE-PRÉSIDENTE**  
Sylvie DURAND-  
MOUYSSET



**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**  
Gwenola JOLY-COZ



**TRÉSORIÈRE**  
Shérazade LAHMERI



**ADMINISTRATRICE**  
Isabelle GORCE



**ADMINISTRATRICE**  
Nadine STERN



**ADMINISTRATRICE**  
Muriel GUEGAN



**ADMINISTRATRICE**  
Catherine MOCKO



**ADMINISTRATRICE**  
Fabienne LE ROY



## Les actions de l'association



FEMMES DE JUSTICE

### CALENDRIER 2017



**L'année 2017, qui touche à sa fin, a été une année chargée pour l'association : rencontres, partenariats et actions, de nombreuses occasions ont permis de développer le plaidoyer de l'association.**

**Dans le cadre de sa politique de plaidoyer, l'association a poursuivi ses rencontres avec les différents décideurs du ministère, afin de les sensibiliser aux questions des parcours des femmes au sein de l'administration.** En point d'orgue, le 30 août, l'association a été reçue par Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ministre de la justice.



M.-F. LEBON-BLANCHARD ET G. JOLY-COZ, PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION, EN COMPAGNIE DE N. BELLOUBET, MINISTRE DE LA JUSTICE.

L'association a ainsi rencontré le Conseil Supérieur de la Magistrature, la Conférence Nationale des Président.es de TGI, le Secrétaire général du ministère de la justice, la Délégation aux affaires européennes et internationales et le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Ces diverses rencontres ont permis de porter les valeurs de Femmes de Justice auprès des divers acteurs de la vie publique française.



M.-F. LEBON-BLANCHARD, G. JOLY-COZ ET N. STERN, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN COMPAGNIE D'UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE COMPOSÉE DE J. DANET, R. GRANDFILS, J.-M. HUET ET A. LACCABARATS.

**L'association, tout au long de l'année a multiplié les événements, les actions, les échanges pour rendre plus lisible son message et les valeurs qu'elle porte.**

Ainsi, Femmes de Justice a :

- Adhéré à la Réserve Nationale de l'Education Nationale ;
- Assisté, le 8 mars 2017, au lancement par le garde des Sceaux de la mission sur la féminisation des métiers du ministère de la justice ;
- Participé à divers colloques, en France et à l'étranger ;
- Organisé des sessions d'accompagnement personnel et professionnel ;
- Mis en place un système de mentorat
- Continué son large travail de communication.

**Femmes de Justice mène aussi, au jour le jour, un suivi numérique des candidatures et de nominations des magistrat.es, au siège et au parquet.** Les résultats de cette étude statistiques sont disponibles sur le site [femmes-de-justice.fr](http://femmes-de-justice.fr) et montrent l'importante disparité entre les nominations d'hommes et de femmes aux postes à responsabilité dans la magistrature.

Toutes les informations sur ces actions passées sont disponibles dans le rapport d'activité 2017, disponible sur [femmes-de-justice.fr](http://femmes-de-justice.fr). les rapports d'activité des années passées sont aussi disponibles.

**Enfin, Femmes de Justice a tenu à garder des liens étroits avec les différents réseaux sœurs présents dans les ministères.** Ainsi, Femmes de Justice était présente aux lancements de deux réseaux sœurs, Cultur'elles et Parcours Profession'elles, qu'elle a pu appuyer de la même manière que l'ont supporté d'autres associations lors de sa création, comme Femmes & Diplomatie et Femmes de l'Intérieur.

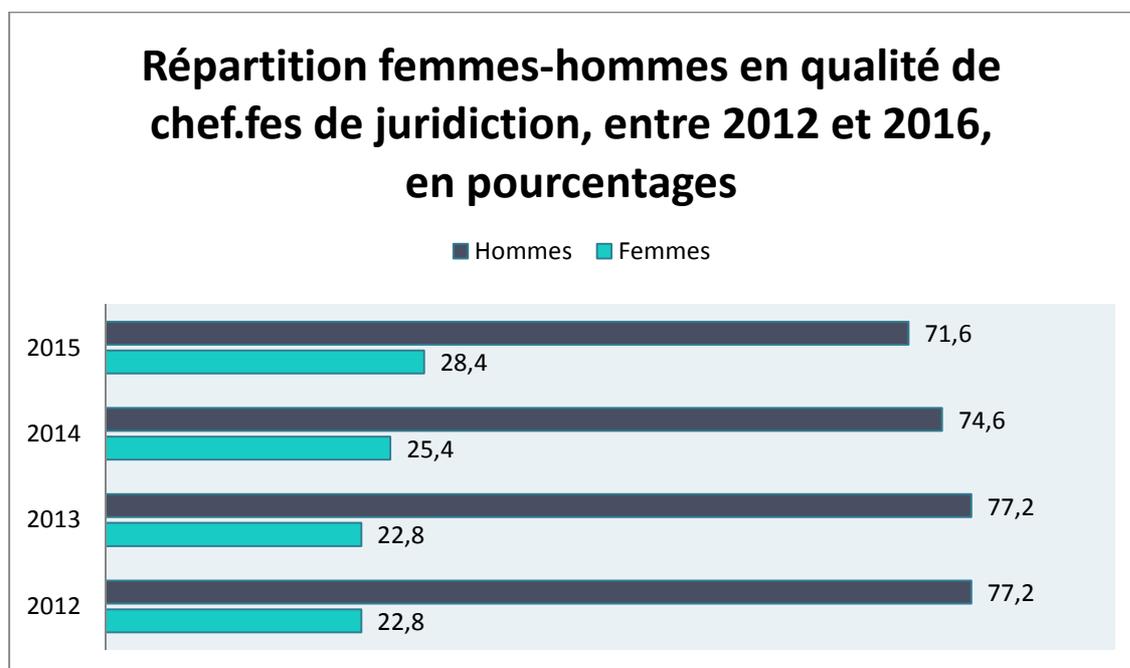
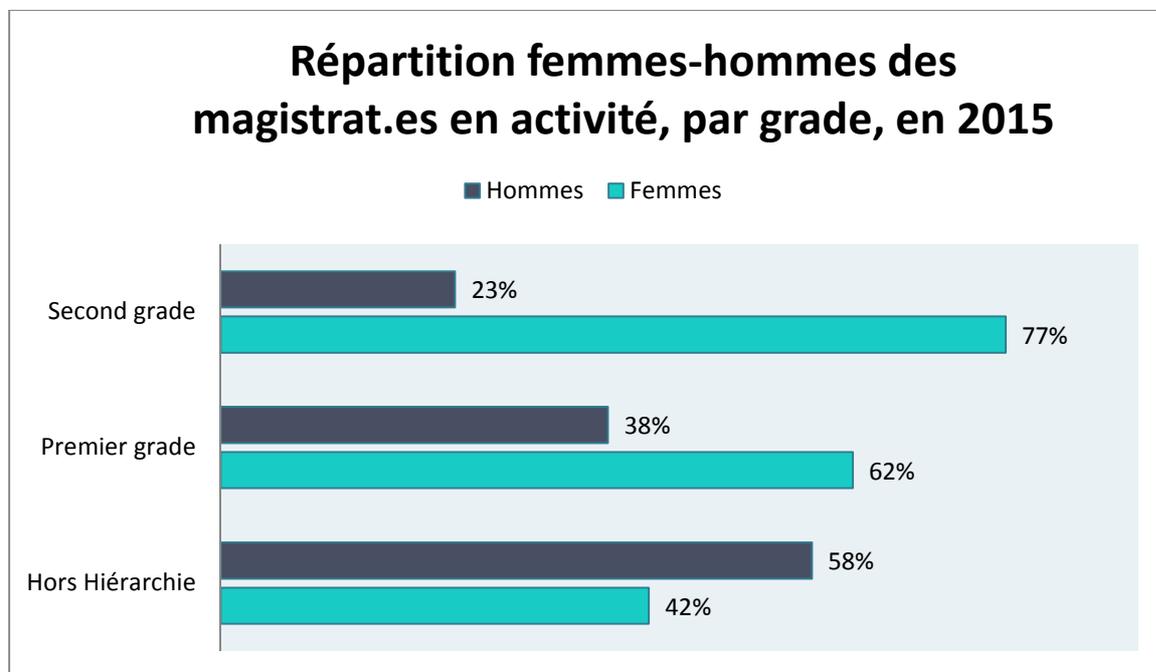


S. DURAND-MOUYSSET, VICE-PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION EN COMPAGNIE DE REPRESENTANTES DE RESEAUX SOEURS

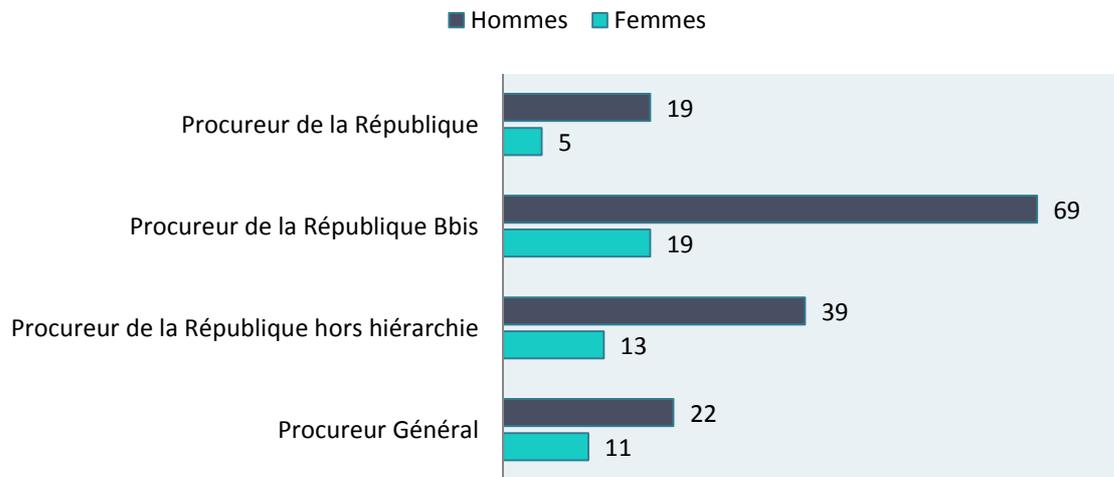
De plus, ces relations importantes pour Femmes de Justice ont permis de lancer la publication d'une lettre ouverte à l'attention des candidat.es aux élections présidentielles du printemps 2017, montrant, une fois de plus, que des problématiques ismilaires se retrouvent dans tous les corps de métiers.

## Quelques chiffres

### 1. Magistrat.es

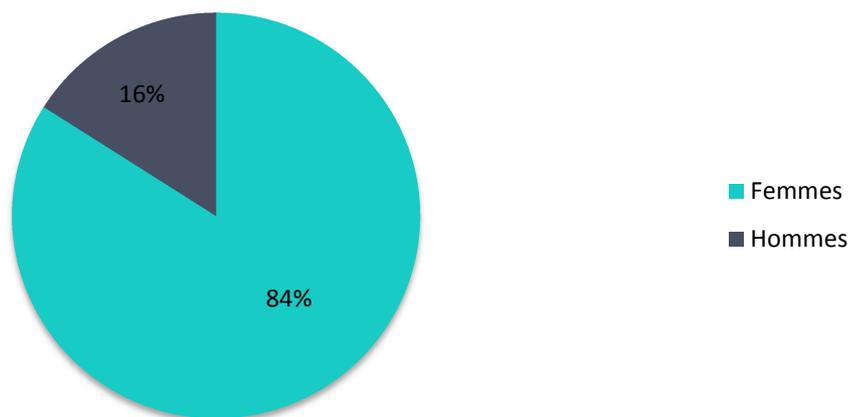


## Répartition femmes-hommes au Parquet, en 2016

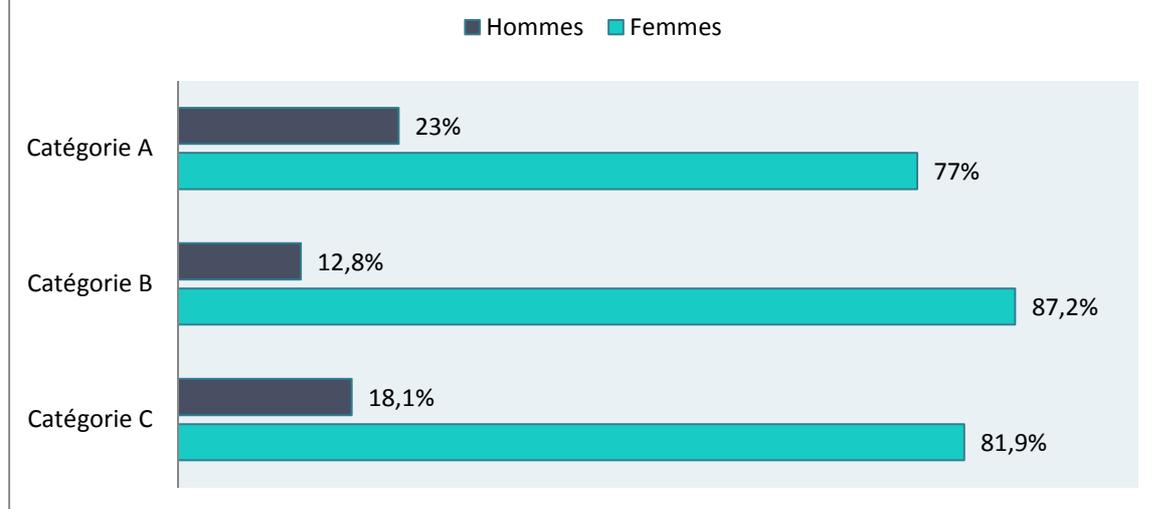


## 2. Greffes judiciaires

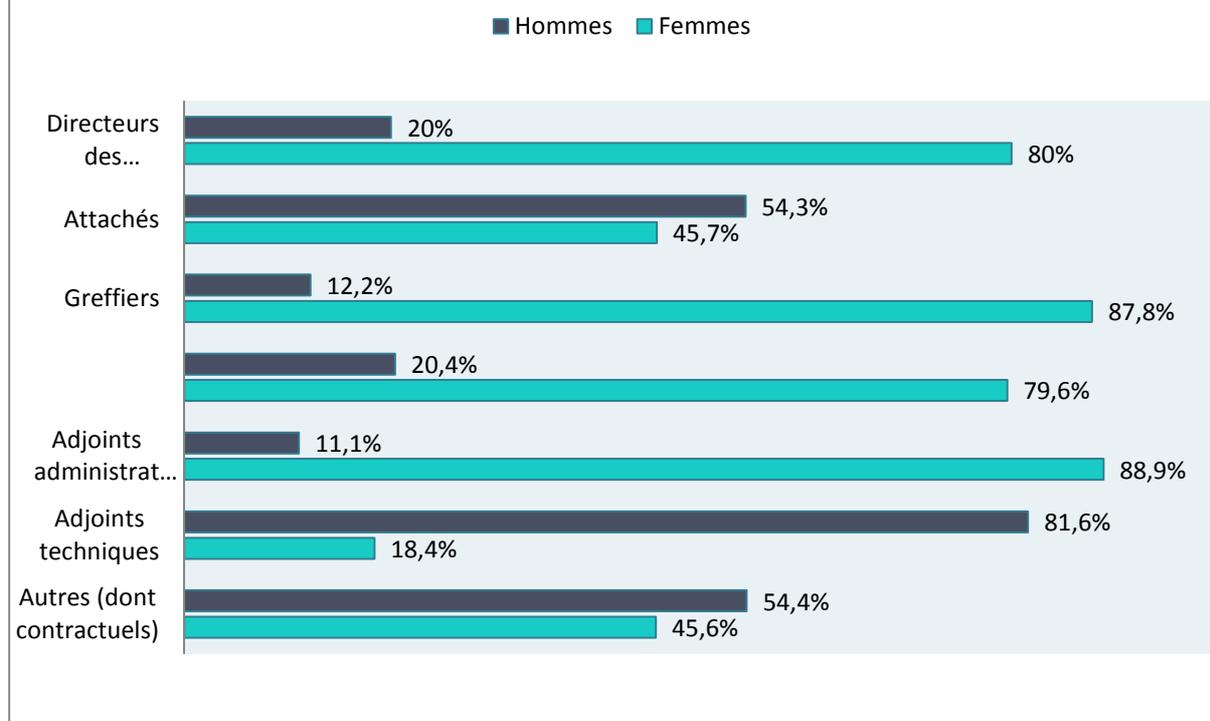
### Répartition femmes-hommes des effectifs de greffes judiciaires, en 2016



## Répartition femmes-hommes dans les greffes judiciaires, par catégorie, en 2016

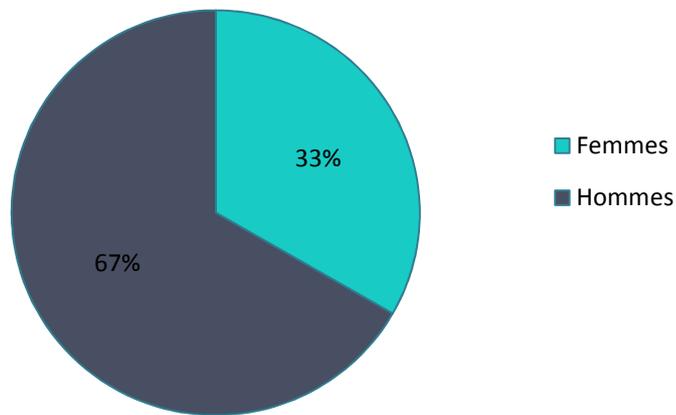


## Répartition femmes-hommes des effectifs par corps, en 2016

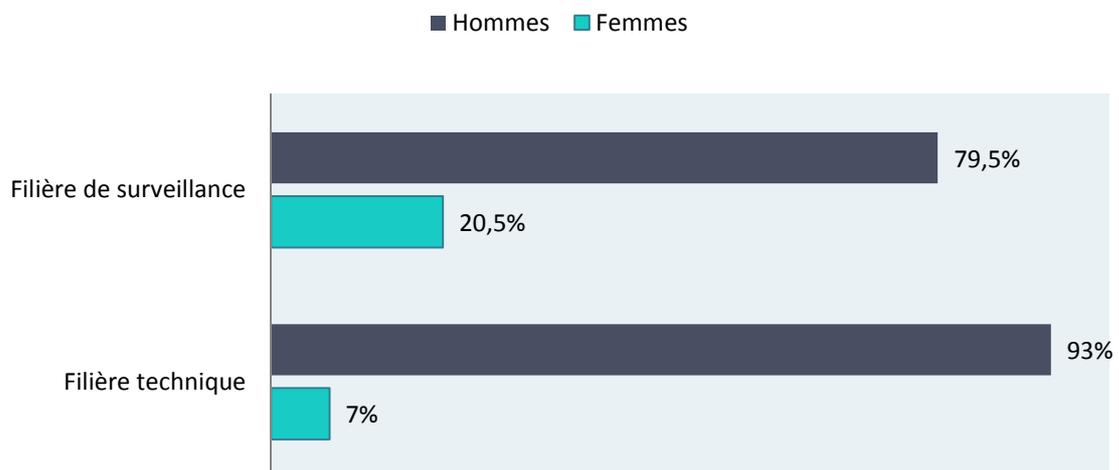


### 3. Administration pénitentiaire

#### Répartition femmes-hommes dans l'administration pénitentiaire, en 2016

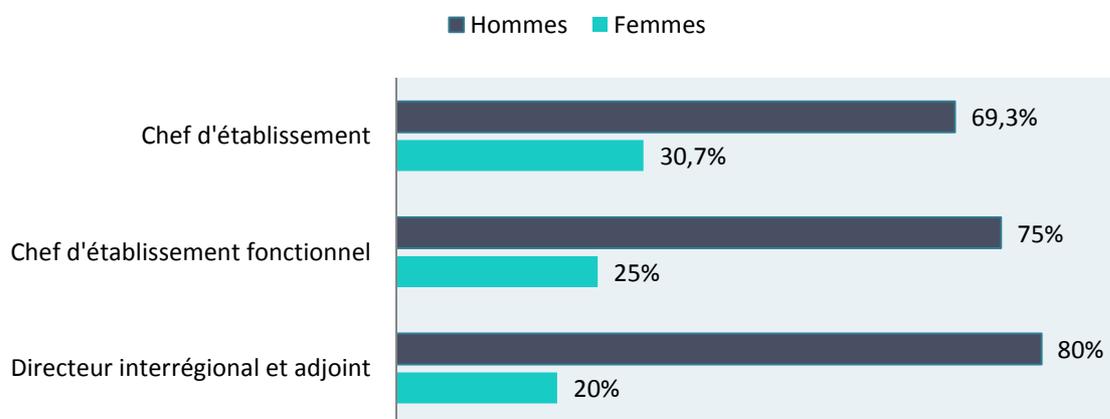


#### Répartition femmes-hommes par filière, en 2016



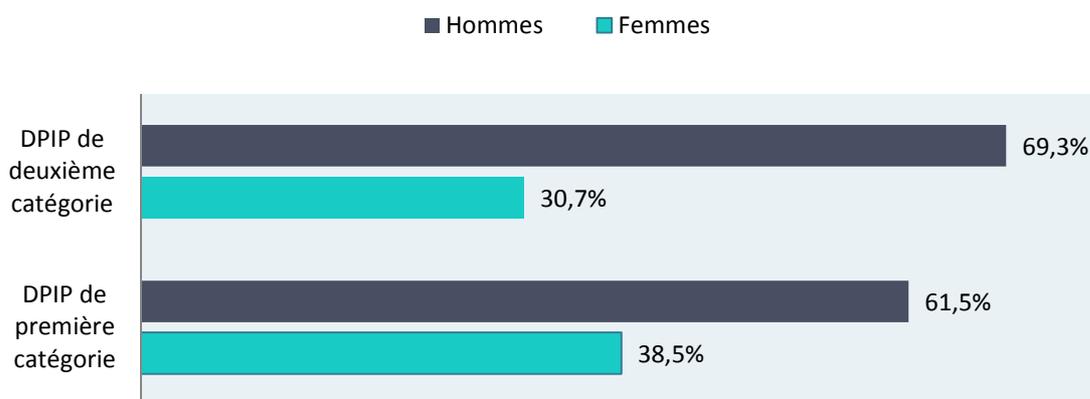
La filière de surveillance, qui représente plus de 70 % de l'effectif total de l'administration pénitentiaire, compte 20,5 % de femmes.

## Répartition femmes-hommes pour le corps de directeur des services pénitentiaires, en 2016



15

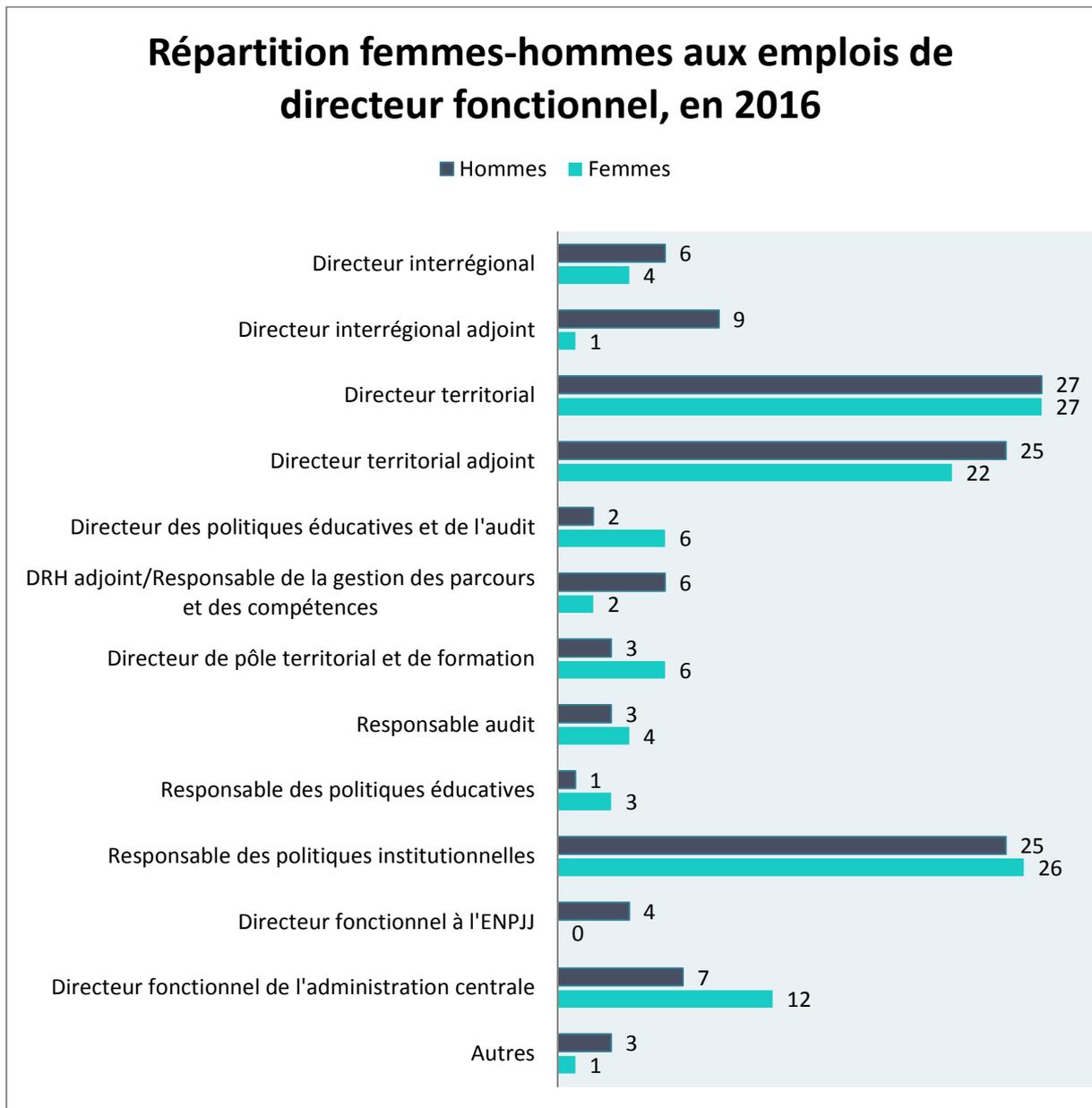
## Répartition femmes-hommes du corps de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation (DPIP), en 2016



FEMMES DE JUSTICE

13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01  
Adresse mél : [Femmes-de-justice@justice.gouv.fr](mailto:Femmes-de-justice@justice.gouv.fr)  
Site : [Femmes-de-justice.fr](http://Femmes-de-justice.fr)

## 4. La protection judiciaire de la jeunesse



16

Les femmes représentent 48,5% des directeurs fonctionnels.







**FEMMES DE JUSTICE**



FEMMES DE JUSTICE

13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01  
Adresse mél : [Femmes-de-justice@justice.gouv.fr](mailto:Femmes-de-justice@justice.gouv.fr)  
Site : [Femmes-de-justice.fr](http://Femmes-de-justice.fr)